

Montreuil, le 23 juin 2022

A l'attention de Monsieur le ministre

Objet : recrutement sur les listes complémentaires

Monsieur le ministre,

Les résultats des concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) sont actuellement publiés dans les académies.

Dans certaines académies, au vu du nombre d'admissibles, le nombre d'admis sera nettement inférieur au nombre de places.

Cet état de fait engendrera une rentrée scolaire intenable. Le manque d'enseignants qui en résultera ne peut selon le SNUDI-FO être résolu par le recours massif aux contractuels précaires et sous-payés, par les jobs dating, mais bien par la mise en place immédiate de concours exceptionnels à Bac+3 pour recruter des enseignants sous statut à hauteur des besoins.

C'est ce qu'ont exigé les personnels et les parents d'élèves qui ont manifesté devant le ministère et ont été reçus par vos services mercredi 15 juin.

Dans d'autres académies, le résultat de l'admission aux concours est assorti de listes complémentaires. Ainsi 130 candidats aux concours sont inscrits sur les listes complémentaires dans l'académie de Lyon, 41 dans celle de Clermont-Ferrand, 41 dans celle de Poitiers...

Dans une situation où cette année scolaire a été marquée par le non-remplacement quasi-systématique des enseignants en congé, par un nombre de fermetures de classes inédit prévu pour la rentrée 2022, par la remise en cause du droit à temps partiel, du droit à mutation, le SNUDI-FO vous demande d'enjoindre aux recteurs de recruter immédiatement la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires.

La remise en cause des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves ne vont qu'en s'aggravant et encore une fois, pour le SNUDI-FO, la solution de peut résider par le recours à des contractuels précaires, non formés et sous-payés, par l'Uberisation de l'Ecole publique.

C'est d'enseignants fonctionnaires d'Etat, sous statut, dont les élèves ont besoin.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric Volle, secrétaire général du SNUDI-FO

